Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260306-260306014-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 6 mars à 17h30, le Conseil Municipal de Landunvez, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Christophe COLIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	**15**
Présents :	13
Votants :	15

Date de convocation : 27 février 2026

Etaient présents : Christophe COLIN, Marie-France TANGUY, Mikaël TREBAOL, Rachel JAOUEN, Laurence PELLEN, Pol ALEXANDRE, Virginie QUINIOU, Yves LE SIOU, Amélie DESPORTES, Benoit LEJEUNE, Isidore TALARMIN, Nicole LALOUER, Thierry BOUDHUIN,

Pouvoirs : Raphaël CABON donne pouvoir à Christophe COLIN, Stéphanie RIGAUD donne pouvoir à Isidore TALARMIN

Excusée :

Secrétaire de séance : Rachel JAOUEN

260306014 – Demande de subvention CCPI – effacement des réseaux secteur Porsfeunteun

Considérant la validation, par délibération en date du 6 mars 2026, des travaux d'enfouissement de réseaux basse tension et télécom – secteur Porsfeunteun

L'estimation des dépenses se monte à :

- ELECTRIFICATION Effacement .....157 500,00 € HT
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option A .....36 250,00 € HT

Soit un total de.....193 750,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : .....166 562,50 €

⇒ Financement de la commune :

- ELECTRIFICATION Effacement.....0,00 €
- COMMUNICATION ELECTRONIQUE Enfouissement coordonné option A.....27 187,50 €

Soit un total de.....27 187,50 €

Plan de financement « communication électronique enfouissement » :

DEPENSES	€	%
Enfouissement réseau Télécom	27 187.50 €	
RECETTES HT		
Subvention CCPI	8 156.25 €	30 %
Autofinancement	19 031.25 €	70 %
TOTAL RECETTES	27 187.50 €	100 %

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901094-20260306-260306014-DE

en terre d'iroise
Landunvez
LAT 48.53 • LON -4.72

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- D'**AUTORISER** M. le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 30 % de la participation totale de la commune, soit **27 187.50 €** auprès de la CCPI au titre de l'aménagement du territoire : effacement des réseaux téléphoniques.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire
Christophe COLIN

Mairie de LANDUNVEZ
Finistère

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.